



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E174430 VALABLE JUSQU'AU 19/02/2022

ÉDITÉ LE 05/02/2021

Date de création : 01/04/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siren : 837 566 116 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8225293

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 05690197X

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 05690197X

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2020

Raison sociale : CORNILLON MENUISERIE

10 RUE DE LURIEU
42160 BONSON

Téléphone : 06 72 22 49 16

Fax :

Portable : 06 72 22 49 16

Responsabilité légale :

CORNILLON YOANN GÉRANT / CORNILLON YOANN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : www.menuiserie-agencement-cornillon.fr/

E-mail : menuiserie.cornillon@yahoo.fr

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 832 947

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	3	26/01/2021
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

Alain MAUGARD

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.